

Patrick Acker
n° 20 rue les Bois de Rochefort
16400 PUYMOYEN

Objet : démission de mes mandats de maire adjoint
et de conseiller municipal

Puymoyen le 08 mars 2016

Mesdames et Messieurs les élus,
Chers collègues,

Au mois de mars 2014 la fusion des listes BRUNETEAU – ACKER permettait la victoire à l'élection municipale de notre commune. Au mois d'avril 2014, une fois le conseil municipal constitué, nous avons élu le conseiller municipal Monsieur BRUNETEAU à la fonction de Maire de notre commune par 15 voix pour. Quatre conseillers municipaux ont voté contre cette candidature. La liste des cinq conseillers municipaux candidats à la fonction d'Adjoints, liste proposée par moi-même à votre suffrage a elle recueilli 19 voix, soit l'unanimité des voix qui composent notre Conseil Municipal. J'étais porté à la fonction de Premier Adjoint au Maire à cette élection.

Si les premiers mois de mon mandat se sont déroulés globalement dans de relatives bonnes conditions, malgré des tensions perceptibles entre Monsieur BRUNETEAU et d'autres élus de notre conseil, l'état de grâce qui n'a duré que quelques mois est bien terminé et ce depuis longtemps. Le binôme constitué également.

Aujourd'hui après bientôt deux années de mandature et compte tenu des éléments en ma connaissance, j'ai l'impérieux devoir et la responsabilité de vous alerter, sur les relations fortement dégradées entre Monsieur BRUNETEAU et moi-même et la situation que je vis depuis quelques mois.

Avec le recul nécessaire, soit pratiquement deux années de mandat et la réalité vécue au quotidien, sa dégradation continue et rapide depuis quelques mois, je pense personnellement que OUI, le soutien à Monsieur BRUNETEAU à la fonction de maire est une erreur. Cependant l'objectif que nous nous étions fixé était atteint mais à quel prix.

Je vous propose d'y réfléchir dans l'intérêt général de la commune. Il est encore temps, avant que la situation ne se dégrade plus encore. Vous en avez le pouvoir et le devoir.

Problématique qui ne concerne pas l'opposition qui a voté contre l'élection de Monsieur BRUNETEAU à la fonction de maire au mois d'avril 2014. Vous aviez raison et je vous prie d'accepter mes excuses pour m'être trompé. La confiance que j'avais portée dans mon représentant, s'est éteinte totalement au fil du temps.

Pour l'anecdote, à la question posée par l'opposition, dans un tract, le dernier vendredi de la campagne électorale au mois de mars 2014, qui s'inquiétait de la durée de cette fusion de façade, j'apporte enfin la réponse, pratiquement 24 mois pour ce qui me concerne. Je précise que l'ambition personnelle n'a jamais guidé mon action comme vous l'aviez affirmé dans ce même tract.

Pour mémoire ce premier samedi du mois d'avril 2014 j'ai refusé votre proposition de me présenter à la candidature de maire pour barrer la route à Monsieur BRUNETEAU, respectant ainsi mon engagement et ma parole donnée. Encore un regret avec ce que je sais aujourd'hui.

Pour votre information, j'ai proposé dès le mois de juin 2015 une nouvelle organisation de travail qui touchait le service technique et le secrétariat. Elle est restée sans effet comme toutes les autres, orales ou écrites, elles ont toutes été rejetées d'un revers de main sans même une attention particulière de Monsieur BRUNETEAU.

Le 23 octobre 2015, j'intervenais par courriel de Londres pour demander à un collègue Adjoint de ne pas lâcher son portefeuille, geste de découragement en réaction aux propos tenus par Monsieur BRUNETEAU sur de prétendus dysfonctionnements. Pour le convaincre, je lui ai rappelé que le problème récurrent portait et porte encore aujourd'hui sur des dysfonctionnements de notre gouvernance interne et le type des relations entretenues avec les personnels. De plus je l'assurais qu'il était, lui, un élu à sa place dans ce conseil.

Ma dernière contribution écrite date du 21 janvier 2016. Je questionne Monsieur BRUNETEAU dans ce courrier sur le recrutement d'un DGS qui ne me paraît pas cohérent, pour entre autre, un problème de budget. Recrutement dont j'ai été totalement écarté. Elle aussi est restée sans réponse.

J'ai bien compris, par la force des choses, que ma place dans ce conseil municipal n'était plus souhaitée par Monsieur BRUNETEAU. Le jeudi 15 octobre, le mardi 20 octobre 2015, le vendredi 23 octobre 2015, le mardi 03 novembre 2015, le mardi 08 décembre 2015, le mercredi 09 décembre 2015, le jeudi 10 décembre 2015, le mardi 15 décembre 2015, le lundi 04 janvier 2016, le jeudi 07 janvier 2016, le jeudi 28 janvier 2016, le samedi 06 février 2016 sont des dates de situations vécues qui ont toutes contribuées à ma prise de décision définitive.

Dont acte. Je me résous à considérer mon départ comme une issue inéluctable compte tenue de la situation actuelle.

Je renonce à mon mandat avec le sentiment du devoir accompli même si certaines décisions ont été difficiles à prendre. J'ai agi avec honnêteté et impartialité.

Cependant, compte tenu, des éléments concrets et chronologiques répertoriés et de la situation très dégradée qui en découle, vous comprendrez, Mesdames et Messieurs les élus, Chers collègues qu'il est temps pour moi de mettre un terme définitif à mon mandat, ne pouvant plus tolérer, ni supporter ces dérives autoritaires et les mises à l'index dont je suis fréquemment l'objet.

En conclusion et compte tenu

- des faits chronologiques constatés et vécus depuis plusieurs mois dont je fais état dans cette déclaration,
- des relations humaines très dégradées faites de situations devenues ingérables,
- des décisions prises sans aucune concertation, il m'est impossible d'assumer de façon pleine et entière ma fonction de Maire Adjoint dans des conditions normales,
- de l'intérêt général de la commune à qui nous devons notre loyauté, il m'est impossible d'en supporter plus et de me taire,

Je me vois contraint et forcé de fait de mettre un terme à ma fonction de Maire Adjoint et de conseiller municipal pour préserver mon intégrité et ma moralité qui ne sauraient en pâtir plus longtemps.

J'ai été sincèrement ravi de faire votre connaissance pour certains et un bout de chemin avec vous dans cette aventure collective. Mais ma mission s'arrête là.

J'exprime mes sincères regrets aux Puymoyennais et aux salariés mais je suis allé au bout du bout de ce qu'il m'était possible de tolérer.

Patrick Acker

